



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 121789

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le phénomène préoccupant de l'augmentation du nombre de suicides de salariés de grandes entreprises en lien avec leurs conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. En effet, depuis quelques années, plusieurs suicides de ce type sont intervenus, traduisant ainsi un profond malaise des personnels et une dégradation alarmante des conditions de travail. Récemment, plusieurs salariés du technocentre de Renault Guyancourt se sont suicidés, dont trois sur leur lieu de travail. Ce drame met en lumière la montée inquiétante des souffrances psychologiques au travail. Celles-ci se traduisent par des syndromes d'épuisement professionnel, des dépressions graves, voire par des suicides sur le lieu de travail. Intensification des cadences, contrôles informatiques multiples et management inadapté sont autant de facteurs d'atteinte à la dignité et à l'estime de soi des salariés. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement entend répondre à ces douloureux événements.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121789

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3491